Issy-les-Moulineaux
13 *mai* 2025

Assemblée générale annuelle mixte du 6 juin 2025

Soumission à des conditions de performance de la totalité des attributions d'actions gratuites objet de la résolution n°5

Madame, Monsieur, chers actionnaires,

Afin de répondre aux attentes qui ont été exprimées dans l'intérêt de nos actionnaires sur ce point, le Directoire fait savoir que les conditions de performance qui subordonneront l'acquisition des actions gratuites attribuées en vertu de la résolution n°5 soumise à vos suffrages lors de l'assemblée générale du 6 juin 2025, porteront sur la totalité et non pas seulement sur les deux tiers des droits à attribution.

Nous vous remercions de votre soutien et de votre confiance.

Maxime Saada
Président du Directoire